

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Référent Enfance Famille

Direction des Solidarités en Territoire
Par voie statutaire ou contractuelle



Missions :

Accompagnement des enfants et de leur famille dans le cadre du Projet Pour l'Enfant (PPE) dans l'objectif de soutenir ces enfants, de valoriser les compétences parentales, et de coordonner les acteurs autour de leur projet de vie :

Référent du PPE dans le cadre des missions de prévention et de protection de l'enfance

- Co-élaborer le PPE avec la famille ;
- Coordonner les actions des intervenants concernés par la situation ;
- Être garant des échéances ;
- Rédiger le PPE ;
- Être garant du suivi de la mise en œuvre du PPE et participer aux ponctuations

Mesures de maintien à domicile

- Prévenir la maltraitance ;
- Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement dans le cadre du maintien à domicile (AED) ;
- Favoriser la relation parents/enfants ;
- Soutenir la parentalité et développer les capacités éducatives, informer et orienter les parents ;
- Promouvoir le bien-être de l'enfant ;
- Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses activités extrascolaires ;
- Concourir à l'inscription de l'enfant dans la vie ordinaire et l'aider à construire son autonomie

Service : Agence Territoriale de la Cohésion Sociale Nord

Résidence administrative : Maison des solidarités de Briançon

Cadre d'emplois : Assistant socio-éducatif

RIFSEEP : Classification / Cotation : A4

Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes**

Direction des Ressources Humaines

**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi

Évaluation des Informations Préoccupantes (IP)

- Participer éventuellement selon la situation à l'évaluation des IP

Dans le cadre de l'accueil provisoire judiciaire et administratif : liens réguliers et rôle de veille auprès des différents lieux d'accueil

- Veiller au maintien du lien entre les parents et le lieu d'accueil familial et être le tiers en cas de besoin ;
- Élaborer le contrat d'accueil avec l'assistant familial (ASSFAM) en cohérence avec le PPE ;
- Être l'interlocuteur pour les actes usuels auprès des ASSFAM en respect du guide départemental

Dans le cadre de l'accueil provisoire judiciaire

- Participer aux audiences d'action éducative du Juge des Enfants (JE) ;
- Travailler le PPE en lien avec une ordonnance ;
- Répondre « au soit-transmis » et à toute demande d'information du JE

Jeunes Majeurs (JM)

- Assurer l'accompagnement dans le cadre des contrats JM hors établissement

Participation aux actions collectives

- Analyser les besoins, mobiliser les partenaires, participer à la réalisation et au suivi de l'action et à son évaluation ;
- Mobiliser les familles autour d'actions collectives ;
- Promouvoir la participation des usagers

Diplômes et formations souhaitées :

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

Diplôme d'État d'Assistant Social

Bureautique :

EXCEL / WORD / POWERPOINT

Niveau Requis : Intermédiaire

Expérience : Dans le domaine de la protection de l'Enfance souhaitée

Application métier :

SOLIS / OUTLOOK / I-PARAPHEUR

Permis de conduire : C E B

Détails :

- Connaissance de la législation sociale et des différents dispositifs ;
- Connaissance des problématiques de l'enfance ;
- Aptitude à l'accueil, l'information, l'orientation et à l'accompagnement social et éducatif ;
- Aptitude à l'approche globale des situations et au travail en équipe ;
- Aptitude à la mise en place de projets ;
- Aptitude à la rédaction écrite, lors de tout accompagnement rédiger les rapports et écrits nécessaires.
- Participation au fonctionnement de l'équipe :
 - participer aux réunions d'équipe et de groupe « métier » et aux différentes instances, ainsi qu'aux formations liées au poste,
 - remplacer et venir en renfort éventuel et ponctuel auprès de l'équipe des référents Enfance Famille de l'AT, en lien avec l'AS volante ;
- Contribution à la formation des professionnels par l'accueil et l'accompagnement de stagiaires.

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Maisons Des Solidarités (MDS) Règlement Équipements de Protection Individuel (EP) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
Relations fonctionnelles :	
En Externe	En interne
<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires et établissements, tous les services pouvant être concernés par la situation : ITEP, IME, Maison Des Adolescents, Maison Départementale de l'Autonomie, Éducation Nationale, Police, Départements extérieurs, SOAE, UDAF, maison d'arrêt... - Services judiciaires (juge des enfants, procureur, PJJ...) - Services de soins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers Missions EPI ; - Équipes en Maison Des Solidarités (MDS) ; Assistants Familiaux - Services de la Direction des Solidarités en Territoire et services thématiques de la Direction de l'Action Sociale et Maison Départementale de l'Autonomie ; - Autres services du Département.